

CONSEIL NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

CNSR 2017-2020

Contenu de la lettre de mission pour le Président de la commission « Usagers Vulnérables »

La notion d'usagers vulnérables doit s'entendre au sens large et recouvre tous les usagers de la route qui fréquentent l'espace public et qui n'ont pas la qualité de conducteurs ou de passagers de véhicules à 4 roues motorisées (soit tous ceux qui ne sont pas dotés d'une solide carrosserie pour diminuer l'effet de choc avec un autre véhicule ou un élément de l'environnement).

Entrent ainsi dans la catégorie des usagers vulnérables : les piétons, les cyclistes, les utilisateurs d'engins de déplacement personnel EDP (trottinette, roller...), les conducteurs et passagers de véhicules 2 et 3 roues motorisés (2 et 3 RM). Dans ce champ la commission s'attachera notamment aux enfants et adolescents de moins de 18 ans ; elle traitera également des questions de sécurité propres aux transports en commun qui leur sont réservés.

La commission devra prioritairement centrer ses travaux sur les thèmes suivants :

1° En lien avec le partage de l'espace public :

- meilleur partage de l'espace public en milieu urbain pour augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes,
- mieux protéger les piétons en traversée de chaussée,
- maîtrise des risques et apprentissage pour les utilisateurs de modes de déplacement actifs (cad non motorisés) et EDP,
- sécurisation des groupes de cyclistes sur les routes bidirectionnelles,

2° En lien avec la détectabilité et les équipements de protection :

- évolutions technologiques à développer sur les cycles pour mieux garantir la sécurité,

- améliorer la détectabilité des cyclistes (renforcer leur signalisation, leur équipement),
- mieux protéger les piétons la nuit (hors et en agglomération),
- actions ciblées sur les deux roues motorisés pour renforcer l'usage d'équipements de protection.

3° En lien avec les transports d'enfants,

- inventorier les voies et moyens pour améliorer les conditions de sécurité des transports en commun d'enfants, tant dans les véhicules, qu'à leurs points d'arrêt ou dans leur organisation.